

ONF ■ Après plusieurs suicides d'agents, les restructurations à l'Office national des forêts sont décriées

Mal-être silencieux chez les forestiers

Comme tous les services publics, l'ONF est soumis à des réorganisations et des suppressions de postes. Ses agents le vivent mal. Des Nivernais témoignent.

DOSSIER

Jean-Mathias Joly

jean-mathias.joly@centrefrance.com

Vingt-quatre suicides d'agents patrimoniaux depuis cinq ans, en France. Dont trois en Bourgogne et un dans la Nièvre. À l'Office national des forêts (ONF), le malaise est sérieux. Pire, il est silencieux. L'ONF est rarement au contact direct du grand public. Les gardes forestiers sont souvent seuls.

Mais aujourd'hui, le SNUPFEN, principal syndicat forestier, alerte les pouvoirs publics. « À l'ONF, la réforme, décidée par l'État depuis le début des années 2000, les réorganisations et les suppressions de postes entraînent de gros dégâts », assure-t-il, en identifiant plusieurs sources de conflits.

Les suppressions de postes. Comme tous les services publics, l'ONF est concerné par la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Un emploi sur cinq a été supprimé ces dix dernières années. En vingt-cinq ans, l'ONF est passé de 16.000 à 9.500 salariés. « Il y a moins de salariés mais davantage de contraintes,



TRAVAUX. « Quand il y avait des travaux à faire en forêt, l'ONF privilégiait les petites entreprises du coin. Depuis quelques années, l'État fait majoritairement appel à des grosses sociétés qui ont les moyens de pratiquer des prix plus bas. » PHOTO D'ARCHIVES

des tâches informatiques nouvelles, des objectifs à remplir. Les conditions de travail se dégradent », dénonce le SNUPFEN.

La spécialisation du travail. Autrefois, les agents patrimoniaux (plus communément appelés gardes forestiers), disposaient d'une grande autonomie dans l'organisation de leur travail. Ils gèrent tout : les coupes et les ventes de bois, la gestion de la forêt, l'accueil du public, les éventuels travaux et aménagements, la protection du milieu naturel.

La réforme a conduit à une spécialisation des tâches, désormais plus encadrées. « Certains s'occupent uniquement des coupes. D'autres de l'aménagement touristique. Ces agents affectés à des missions particulières ne se connaissent plus entre eux. On nous a enlevé une partie de notre travail tout en élargissant notre périmètre d'action, nous obligeant d'aller parfois jusque dans les Ardennes. La plupart des agents patrimoniaux de terrain ont 50 ans ou plus, ils ont

choisi ce métier pour la polyvalence et la liberté qu'il offrait. Ces changements passent très mal », détaille Christian Vieux, 53 ans, agent patrimonial à l'ONF depuis 1978, en poste dans la Nièvre.

La mutation commerciale de l'ONF. La réforme interne de l'ONF répond à la double nécessité de réduire les dépenses, en diminuant la masse salariale et augmenter les recettes obtenues par la vente de bois. « L'État considère la forêt comme une usine à bois », déplore Philippe

Canal, secrétaire régional du SNUPFEN. « Nous pensons au contraire qu'elle est un milieu naturel à protéger, qui rend des services à la population et pas uniquement en matière de production de bois. »

Les gardes forestiers ne se sentent pas forcément en accord avec ce développement commercial, axé sur des objectifs chiffrés à atteindre. « Des postes d'agents patrimoniaux ont été supprimés mais l'administration a embauché davantage de cadres qui n'ont pas toujours une bonne connaissance de notre métier », ajoute Christian Vieux. « Ce sont souvent des contractuels, des gens qui restent quelques années à l'ONF et qui vont travailler ensuite dans d'autres secteurs. »

L'atteinte au tissu économique local. Le lien entre l'ONF et les collectivités locales a toujours été étroit. Il tend cependant à s'effiloche, aux dires de Christian Vieux. « Quand il y avait des travaux à faire en forêt, l'ONF privilégiait les petites entreprises du coin. Depuis quelques années, l'État fait majoritairement appel à des grosses sociétés qui ont les moyens de pratiquer des prix plus bas. Elles touchent de l'argent public et détruisent le tissu économique local. Cela crée des tensions dans les communes, d'autant que les agents de l'ONF sont sou-

vent des élus municipaux. »

Les communes sont aussi attachées à leur garde forestier qu'à leur facteur. Mais quand un bureau postal ferme, tout le monde le voit, alors qu'à l'ONF, les restructurations sont généralement ignorées des citoyens. ■

À SAVOIR

ONF. Établissement public créé en 1964, il est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Il assure la gestion durable des forêts appartenant à l'État ou aux collectivités locales, soit près de 10 millions d'hectares de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et en outre-mer.

Nièvre. La forêt représente 27 % de la superficie du département. Le Morvan est recouvert à 50 % de forêt. À l'ONF, la Nièvre est regroupée avec l'Yonne dans une agence interdépartementale, sous la Direction territoriale de Bourgogne Champagne-Ardenne.

SNUPFEN. Le Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel (Snpfen), affilié au réseau national Solidaires, est le plus puissant dans le secteur forestier. Environ 30 % des agents nivernais de l'ONF y adhèrent.

MALAISE

Dès 2005, une enquête interne avait révélé le malaise

« Les suicides ne sont que la partie visible d'un mal profond et ancien », assure Philippe Canal.

En tant que secrétaire régional du SNUPFEN et membre du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'ONF Bourgogne Champagne-Ardenne, il est particulièrement confronté au mal-être des agents forestiers. « En 2005, nous avions obtenu au niveau national l'ouverture d'une enquête de climat social », poursuit-il. « Ses conclusions étaient édifiantes. Elles montraient une tendance au repli sur soi chez les agents, une perte de sens. Depuis, les choses ne se sont pas améliorées et l'ONF a déploré vingt-quatre suicides. »

Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie et du Développement

durable, a évoqué « une forme de solitude », pour expliquer ces actes radicaux. « Une réponse très courte », ironise Philippe Canal. « L'isolement ne date pas d'hier, il fait partie intégrante du métier de garde forestier. Il renforce peut-être le désarroi de certains agents se sentant complètement démunis mais ce qui pousse au suicide, c'est la charge de travail accrue, la pression quotidienne. »

La direction de l'ONF assure prendre très au sérieux la souffrance et le désarroi de certains de ses agents. « Mais les solutions proposées sont insuffisantes », déplore Philippe Canal. « La direction insiste beaucoup sur l'accompagnement des salariés en difficulté alors qu'il faut agir en prévention, sur l'organisation du travail. Il faut traiter le mal à la racine. » ■

DU CÔTÉ DE LA DIRECTION ■ La réforme de l'ONF est jugée inévitable

Numéro vert et accompagnement social

La direction de l'ONF ne minimise pas la gravité de la situation.

« Lorsqu'il y a un suicide, une enquête interne est ouverte, qui dure plusieurs semaines », explique Jean-Pierre Perrot, directeur du développement à la Direction territoriale de Bourgogne Champagne-Ardenne. « Nous essayons de comprendre ce qui s'est passé. Les traumatismes qui poussent au suicide peuvent être autant professionnels que personnels. Chaque cas est différent, il faut être prudent. Mais avec vingt-quatre suicides en cinq ans, les conditions de travail sont forcément en cause. »

« L'ONF était presque en faillite »

La direction nationale de l'ONF a réagi, en doublant ses effectifs d'assistance et de services sociaux internes et en ouvrant un numéro vert, que les salariés



RÉSULTAT. « Avec vingt-quatre suicides en cinq ans, les conditions de travail sont forcément en cause. » PHOTO D'ARCHIVES BRUNO COUDERC

peuvent appeler à toute heure. « Nous essayons également de développer les travaux collectifs, afin que les agents ne restent pas isolés », poursuit Jean-Pierre Perrot.

Il reconnaît que le travail de garde forestier a changé. « Celui qui dirait le contraire mentirait. L'État

nous demande de faire des efforts commerciaux et impose des réductions d'effectifs. Il y a, désormais, des objectifs avec des contrôles. Mais est-ce anormal ? Ceux qui se suicident sont généralement des agents de plus de 50 ans qui ont connu une autre façon de travailler. »

Il estime, cependant, que la réforme de l'ONF était inévitable. « Après les grandes tempêtes de 1999, l'ONF était quasiment en faillite. Le cours du bois a baissé. L'État est en un contexte financier qui l'oblige à réduire ses coûts. La spécialisation des tâches n'est pas bien perçue mais elle permet des économies d'échelle. La mise en place d'outils informatiques est critiquée également mais quelle administration peut se passer de l'informatique aujourd'hui ? »

Les délégués syndicaux ne remettent pas en cause la nécessité de la réforme. « Le problème, c'est qu'elle s'est imposée à nous sans concertation », analyse Philippe Canal. « Ceux qui l'ont mise en place sont passés par les mêmes écoles de management que ceux de France Telecom. Il ne faut pas s'étonner du résultat. » ■